



**VILLE DE NICE**

**Monsieur Germain NALLINO**  
**Association Les Amis du rail azuréen**  
**Bourg A**  
**156 boulevard Napoléon III**  
**06200 NICE**

Nice, le **03 AVR. 2014**

Monsieur,

Par courriel daté du 18 mars 2014, vous avez attiré l'attention de Monsieur Christian ESTROSI, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, sur la situation de la ligne ferroviaire reliant Nice à Breil-sur-Roya.

Vous faites état, notamment, de l'éboulement rocheux du 30 janvier qui a provoqué l'interruption du trafic, et souhaitez obtenir des informations sur l'exécution des travaux de mise en sécurité.

En réponse, je vous indique que la ville de Nice s'est immédiatement mobilisée à la suite de cet évènement, alors même qu'elle n'est pas propriétaire des falaises en cause, eu égard à l'importance de cet axe de circulation pour les usagers et habitants des vallées desservies.

Sur la base des études géotechniques engagées depuis 2010, un projet a été élaboré dans les meilleurs délais. Les travaux ont ainsi pu commencer le 10 mars, à la suite d'une consultation d'entreprises réalisée selon une procédure d'urgence.

Il s'agit d'une opération difficile, compte tenu de la configuration des lieux et de l'étendue de la paroi à traiter, qui sera réalisée par un groupement d'entreprises spécialisées (GARELLI/EPC/DCI) sous la direction d'un bureau d'études géotechniques et en lien avec Réseau Ferré de France et la SNCF.

Elle consistera principalement à mettre en place des barrières de protection en partie haute de la falaise, supprimer les grandes masses rocheuses instables par un déroctage à l'explosif, purger la paroi et réaliser un merlon de protection en pied.

.../...

e.courrier : n° 00408488  
Direction de la Prévention et de la Gestion des Risques  
Métropole Nice Côte d'Azur – 06364 NICE CEDEX 4  
Téléphone : 04.97.13.47.44/Télécopie : 04.97.13.29.93  
lionel.bitsch@nicecotedazur.org

.../...

Elle nécessitera plusieurs hélitreuillages, la mise en place d'un plan de minage, ainsi que l'installation d'une usine de concassage pour la réalisation du merlon.

La durée prévisionnelle des travaux étant de 5 mois, leur achèvement est programmé pour le mois d'août, afin que la ligne ferroviaire puisse être rouverte par l'exploitant avant la rentrée de septembre.

Soyez assuré que la Ville met tous les moyens en œuvre pour tenir cet objectif.

J'espère avoir répondu à votre demande et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint du  
Vivre Ensemble et la Proximité**

  
**Monique BAILLET**